

ANNONCES — L'Administration et les Fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces. — ANNONCES

histoire de la marine (bureau des subsistances) ou au port de Toulon, dans les bureaux de la direction de l'intendance et au service des subsistances.

### MARINE NATIONALE

**ADJUDICATION à TOULON, le 17 décembre 1924** (direction de l'intendance maritime), d'une fourniture de

7.500 hectolitres de vin rouge à 12 degrés  
à effectuer en lots de 500 ou 250 hectolitres

Durée du marché : quarante jours après notification du marché.

Cautionnements : provisoire, 750 fr. par lot de 250 hectolitres pour tout soumissionnaire d'une quantité égale ou supérieure à quatre lots de 250 hectolitres; définitif, 3.000 fr. par lot de 500 hectolitres et 1.500 fr. par lot de 250 hectolitres.

Les personnes qui auraient l'intention de concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance du cahier des charges au ministère de la marine (bureau des subsistances) ou au port de Toulon, dans les bureaux de la direction de l'intendance et au service des subsistances.

### AGENCE HAVAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 37.000.000 DE FRANCS

Siège social : 13, l'Place de la Bourse, PARIS

M. les actionnaires propriétaires des anciennes actions et M. les souscripteurs nouveaux de l'augmentation du capital de l'Agence Havas sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, au siège central de la société, 62, rue de Richelieu, à Paris, pour le 5 décembre 1924, à trois heures de l'après-midi.

#### ORDRE DU JOUR

Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration de souscription et de versement relative à l'augmentation du capital social faite, suivant acte reçu par M. Ferrand, notaire à Paris, le 13 novembre 1924; Modifications à apporter en conséquence à l'article 5 des statuts.

Tout propriétaire d'actions, même celui n'en possédant qu'une seule, peut faire partie de l'assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire.

Les actions au porteur ou leur récépissé de dépôt dans une banque devront être déposés, au siège social, 13, place de la Bourse, le 29 novembre 1924, au plus tard.

Les actionnaires devront être propriétaires de leurs titres depuis six jours au moins, délai fixé par le conseil d'administration en exécution de l'article 25, paragraphe 4, des statuts.

Les propriétaires d'actions nominatives ou souscripteurs d'actions nouvelles qui, n'ayant pas remis de pouvoirs, désireraient assister personnellement à l'assemblée, sont invités à retirer leur carte d'admission; au siège social, le 29 novembre 1924, au plus tard.

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

### PAYEMENT DE DIVIDENDE SUR LES ACTIONS BANQUE DE LA RÉUNION

La dividende afférent au 2<sup>e</sup> semestre, clos le 30 juin 1924, de l'exercice 1923-1924, sur les actions de la Banque de la Réunion, sera payable aux caisses de l'agence centrale des banques coloniales, 10, rue Aubert, à Paris, à partir du lundi 17 novembre 1924, à raison de 85 fr. 75 brut, sous déduction de l'impôt de 0 p. 100, soit net 80 fr. 90.

Ministère du commerce et de l'industrie.

Sous-secrétariat d'Etat des postes et des télégraphes.

### AVIS DE CONCOURS

Un concours pour le lavage de 50.000 sacs à dépêches en œuvre est ouvert à la direction de la vérification du matériel et des ateliers, 73, boulevard Brune, à Paris (14<sup>e</sup>). Ce concours sera clos le 6 décembre 1924.

Les personnes qui désireraient y prendre part peuvent s'adresser sur place à la direction du service des ateliers (bureau des bâtiments), tous les jours ouvrables, de neuf heures à onze heures et de quatorze heures à seize heures, où le projet de marché à intervenir, ainsi que les conditions à remplir, sont déposés.

Ministère du commerce et de l'industrie.

Sous-secrétariat d'Etat des postes et des télégraphes.

### AVIS DE CONCOURS

Un concours est ouvert jusqu'au 3 décembre 1924, avant dix heures, dans les conditions fixées par l'arrêté du 11 juin 1916, pour la fourniture de feuilles de verre blanc doublé, de diverses dimensions, nécessaires à la réparation des véhicules postaux pendant l'année 1925, livrables dans les gares de Paris et dans les ateliers de l'entrepreneur de l'entretien, à Creil (Oise).

Les personnes désirant concourir auront à adresser une demande écrite à M. l'ingénieur en chef du service de la vérification du matériel et des ateliers, 73, boulevard Brune, à Paris (14<sup>e</sup>), qui leur transmettra le programme du concours.

### BANQUE DE L'INDOCHINE

Situation au 30 juin 1924.

#### Actif.

Versements non appelés...Fr.	3.000.000	»
Rentes, fonds d'Etat, obligations.....	17.695.327	»
Participations financières.....	1.096.495	»
Caisse (Paris et succursales).....	427.758.753	83
Monnaies et matières.....	6.268.284	70
Portefeuille (Paris et succursales) et bons de la défense nationale.....	902.160.011	21
Avances sur nantissements et en comptes courants.....	551.474.218	57
Remises à l'encaissement et en route.....	106.530.929	73
Correspondants divers (Paris et succursales).....	324.147.314	13
Frais généraux (Paris et succursales).....	8.000.000	»
Immeubles.....		»
Fr.	2.318.721.334	20

#### Passif.

Capital social.....Fr.	72.000.000	»
Fonds de réserve statutaire.....	5.404.000	»
Fonds de prévoyance statutaire.....	17.085.030	45
Fonds de réserve disponible.....	3.600.000	»
Fonds de dotation des agences en Chine, au Siam et à Singapour.....	50.000.000	»
Reserve immobilière.....	8.000.000	»
Billets au porteur en circulation.....	1.120.720.000	80

Comptes courants et de dépôts à vue.....	445.130.362	48
Comptes courants et de dépôts à échéance.....	48.513.127	20
Comptes courants du Trésor en Indochine.....	151.155.370	50
Effets à payer.....	8.507.050	70
Correspondants divers (Paris et succursales).....	310.199.936	85
Comptes d'encaissement.....	66.589.054	63
Intérêts et commissions du semestre en cours.....		»
Dividendes à payer.....	10.331.078	15
Profits et pertes :		
Solde du 2 <sup>e</sup> semestre 1923.....	3.162.418	63
Solde du 1 <sup>er</sup> semestre 1924.....	15.691.062	57
Récompte du portefeuille.....	12.632.747	74
Fr.	2.348.721.334	20

SOCIÉTÉ ANONYME DES

### ÉTABLISSEMENTS COULAUX & C<sup>ie</sup> à MOLSHEIM (Bas-Rhin).

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 11 décembre 1924, à dix heures et demie, au siège social, à Molsheim (Bas-Rhin).

LA DIRECTION.

### DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

(Art. 1<sup>er</sup> du décret du 16 août 1901.)

ASSOCIATION DES CHASSEURS D'AULNAY-L'AÏTRE, dont le siège social est à la mairie d'Aulnay-l'Aître (Marne). Déclaration a été faite à la sous-préfecture de Vitry-le-François en date du 17 août 1924 (récépissé du 25 octobre 1924).  
But : la réglementation de la chasse, la répression du braconnage et la sauvegarde du gibier.

Date de la déclaration : 14 octobre 1924. SAINT-ILBERT DE NOTRE-DAME-DE-L'OSIER. Objet : repeuplement et protection du gibier.  
Siège : Notre-Dame-de-l'Osier (Isère).

Déclaration du 15 octobre 1924 (récépissé 228). SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MENNEVILLE. But : règlement de la chasse, repeuplement, répression du braconnage.  
Siège social : Menneville (Alsace).

LES AMIS DE LA GAÏTÉ ET DE LA JEUNESSE ont transféré leur siège social au 81, boulevard Voltaire, maison Privat, Paris (11<sup>e</sup>).  
Déclaration du 16 octobre 1924.

18 octobre 1924.  
TROMPETTES PRIVADOISES  
But :  
Musique.  
Siège :  
Privas (Ardèche).

LA VIENNOISE, société de lecture, artistique et excursionniste, à Viens (Vaucluse). Déclaration du 21 octobre 1924.

N° 163057. 22 octobre 1924. ASSOCIATION NATIONALE DES INFERMIÈRES DIPLOMÉES DE L'ÉTAT FRANÇAIS. But : assurer les meilleurs soins des malades et soutenir intérêts professionnels.  
Siège : rue Cassette, 21, Paris.

Déclaration du 23 octobre 1924. SOCIÉTÉ DE LA GRAVURE SUR BOIS ORIGINALE. Objet : maintenir la tradition et affirmer l'art de la gravure sur bois originale.  
Siège : 86, rue d'Assas, Paris.

23 octobre 1924.  
Groupe artistique de Malzéville Comœdia. But : pratiquer chant et comédie. Siège : 2, rue d'Amancé, à Malzéville (Meurthe-et-Moselle).